

de 6.0% pour la durée des contrats, tandis que les 509 conventions restantes (visant 998,615 travailleurs), qui ne comportaient pas de clause d'IVC, ont donné lieu à une augmentation moyenne de 7.2%.

### Grèves et lock-out

7.3.3

La statistique des grèves et des lock-out au Canada est établie par Travail Canada d'après les déclarations des centres d'emploi, des ministères provinciaux du travail et d'autres sources. Le tableau 7.27 donne la ventilation, par branche d'activité et par circonscription administrative, des grèves et lock-out survenus en 1977 et 1978 qui mettaient en cause trois travailleurs ou plus et qui se sont poursuivis pendant une durée équivalant à au moins 10 jours-personnes. Les 803 arrêts de travail déclarés en 1977 ont touché 217,557 travailleurs et fait perdre 3.3 millions de jours-personnes. Les chiffres correspondants pour 1978 sont 1,058 arrêts de travail, 401,688 travailleurs et 7.4 millions de jours-personnes.

**Temps perdu.** Par rapport au total estimé des jours de travail des salariés non agricoles, le temps perdu équivalait à 15 jours-personnes pour 10,000 jours-personnes travaillés en 1977 et à 34 jours-personnes pour 10,000 en 1978.

Le nombre des travailleurs en cause comprend tous les travailleurs déclarés en grève ou en lock-out, qu'ils appartiennent ou non aux syndicats directement impliqués dans les conflits qui ont conduit aux arrêts de travail. Les travailleurs indirectement touchés, par exemple ceux qui sont mis à pied par suite d'un arrêt de travail, ne sont pas comptés. On calcule la durée des grèves et des lock-out en jours-personnes en multipliant le nombre des travailleurs concernés dans chaque arrêt de travail par le nombre des jours ouvrables qu'a duré l'arrêt.

## La population active

7.4

### Enquêtes mensuelles sur la population active

7.4.1

Depuis 1946, des statistiques sur l'emploi et le chômage à l'échelle nationale, et depuis 1966 à l'échelle provinciale, sont établies au moyen d'une enquête sur la population active menée par Statistique Canada. De 1945 à 1952 elle était effectuée tous les trimestres, et depuis novembre 1952 elle est effectuée tous les mois. En 1976, après trois ans de travaux d'élaboration, des modifications considérables ont été apportées à l'enquête afin de relever la qualité des données et d'élargir le champ d'observation, particulièrement en ce qui a trait au fonctionnement du marché du travail.

L'échantillon utilisé a été établi de façon à représenter toute la population âgée de 15 ans et plus résidant au Canada, à l'exclusion des habitants des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, des personnes vivant dans les réserves indiennes, des pensionnaires d'institution et des membres à temps plein des Forces armées. On effectue des interviews auprès de quelque 55,000 ménages choisis dans tout le pays selon des méthodes d'échantillonnage aréolaire. Jusqu'en 1977, la taille de l'échantillon était d'environ 30,000 ménages. Les estimations de l'emploi, du chômage et de l'inactivité établies d'après l'enquête se rapportent à une semaine donnée de chaque mois, normalement la semaine qui comprend le 15<sup>e</sup> jour. La population active se compose des membres de la population civile hors institution âgés de 15 ans et plus qui, durant la semaine de référence, avaient une occupation ou étaient en chômage.

Par définition, les personnes occupées comprennent toutes les personnes qui, durant la semaine de référence, ont fait un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, à titre de salariés ou pour leur propre compte. Sont également compris les travailleurs familiaux non rémunérés qui ont contribué au fonctionnement d'une ferme, d'une entreprise commerciale ou d'un cabinet de services professionnels possédé ou exploité par une personne apparentée faisant partie du ménage. De même, les personnes qui avaient un emploi mais qui n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, de responsabilités familiales ou personnelles, du mauvais temps, de conflits du travail ou pour une autre raison sont classées dans cette catégorie.